

PROJET D'ETABLISSEMENT

Centre de :

I. PREAMBULE

Les vacances et les loisirs représentent le cœur de métier et le métier historique de l'AD PEP 34. Cette dernière a déjà été amenée à se séparer d'un certain nombre de centres temporaires dont il n'était plus possible d'équilibrer les comptes.

Sous la pression du contexte économique et réglementaire, l'AD PEP 34 s'est restructurée. Elle a choisi de concentrer ses offres d'activités sur quatre centres permanents : MALIBERT, PALAVAS, VALRAS, LES ANGLÉS, et deux ACM gérant les temps d'apprentissage périscolaire (TAP).

Parallèlement aux secteurs des vacances et des loisirs, l'AD PEP 34 a diversifié son offre de service vers le secteur social d'abord, vers le secteur médico-social ensuite.

Elle gère maintenant, en plus des centres de vacances, deux MECS, une MAS, un IME-IMPro, un SESSAD, deux ESAT, une SAESAT et un SAPAD et deux ACM.

II. PRINCIPES ET VALEURS DES PEP

Les PEP sont un mouvement d'éducation populaire qui fondent leur action sur la Charte des Droits de l'Enfant, particulièrement l'article 31 : « les États faisant partie de la Convention Internationale reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique ».

L'AD PEP 34 est attachée au droit de chaque enfant à bénéficier de vacances.

La priorité est donc donnée aux enfants dans l'utilisation des équipements de l'Association.

Après les enfants, la deuxième priorité est donnée aux familles, aux seniors et aux personnes en situation précaire.

L'Association attache une grande importance à l'accueil de personnes handicapées.

L'AD PEP 34 promeut, dans toutes ses actions, les valeurs fondamentales des PEP : solidarité, laïcité, développement d'une société inclusive.

C'est pourquoi il ne peut être question pour elle d'accueillir dans ses établissements des associations ou des groupes qui ne partageraient pas clairement ses principes.

L'Association se réserve le droit d'exclure toute personne ou tout groupe qui profiterait du séjour pour faire du prosélytisme politique ou religieux, ou se rendrait coupable de paroles ou d'actes à caractère discriminatoire ou raciste, ou de violence.

III. FINALITÉ

Le séjour dans un établissement PEP vise à offrir à chaque enfant ou personne accueillie:

- une expérience de la vie en société et des échanges avec des personnes différentes, dans une logique de mixité sociale
- l'acquisition et l'exercice de l'autonomie et l'épanouissement personnel
- la découverte du milieu, l'éducation à l'environnement et à sa protection
- l'enrichissement culturel
- la pratique du sport et d'activités physiques diverses

IV. PRÉSENTATION DU CENTRE

A) Localisation et accès

(Le centre de Malibert est situé dans l'Hérault à 42 kms de BEZIERS après ST CHINIAN, prendre la direction BABEAU BOULDOUX puis remonter la vallée du Vernazobre.

Le centre est un ancien collège agricole entièrement rénové, sur place un espace volailles, ovins caprins, un cochon, un jardin aménagé, un verger, une mare, une coupole d'observation astronomique, un planétarium.

A proximité une source(1.2 kms), un point de vue(1.5 kms) avec visite de la grotte de Tejedor, une châtaigneraie....

Les Agréments

DDCS: 034021001 PMI: 28/8/2013 Inspection Académique:3499BZ2 005

B) Les thématiques du centre

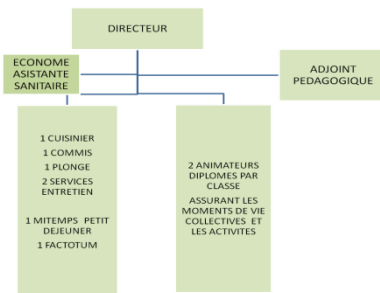
Les axes forts (voir projet stratégique)

Exemple :

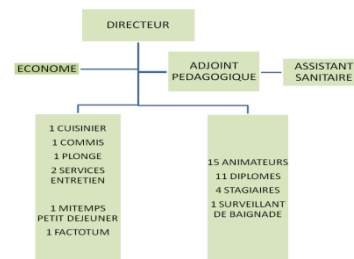
- Malibert : Sensibilisation à l'Ecocitoyenneté grâce à la connaissance de la nature et de l'environnement, animaux de la ferme, astronomie, randonnée, jardinage bio; prioritairement enfants de 4 à 13 ans

C) L'équipe du centre

Organigramme (équipe pédagogique classes et vacances, personnel de service, directeur, adjoint...) centre vacances



classe environnement



D) Les équipements et les locaux :Le centre propose 5 unités d'hébergement

indépendantes avec sanitaires, 5 salles de classe, une salle vidéo, un planétarium, deux salles à manger, des aires de jeux extérieures aménagées, une piscine d'été, une cuisine équipée avec préparation des repas sur place. Le centre possède les agréments (DRDJS, PMI, Education Nationale), l'avis favorable de la commission de sécurité valide, les rapports des différents contrôle (APAVE: gaz, électricité, détection incendie. ARS: qualité de l'eau, des repas norme HACCP)



Automne	classes rousses Accueil de groupe en pension complète	Thème environnement Ferme, jardin, pêche à la mare, balade en charrette poney, planétarium, Thème Astronomie Manipulation, observation, planétarium, fusées à eau Thème chasseur d'images: Création d'un journal Option animateur centre pour les activités
Hiver		
Printemps	Classes vertes Accueil de groupes en pension complète	Thème environnement Ferme, jardin, pêche à la mare, balade en charrette poney, planétarium, Thème Astronomie Manipulation, observation, planétarium, fusées à eau Thème chasseur d'images: Création d'un journal Option animateur centre pour les activités
été	Centre de vacances Accueil de groupe en pension complète	Mini fermier / Eco aventurier Astronomie / davy crockett (Ferme, jardin, pêche à la mare, balade en charrette poney, planétarium, observation planètes, piscine Option animateur centre pour les activités

V. ORGANISATION DU SEJOUR DE VACANCES

A) Projets et activités (descriptif et photos)



B) Les objectifs du séjour

Un séjour dans un centre PEP vise à créer tout d'abord un dépaysement favorable à l'immersion dans un milieu naturel nouveau, avec ses particularités et ses potentialités.

Mais c'est aussi l'occasion de mettre en place la solidarité au sein d'un effectif-classe pour assurer une bonne cohésion et une bonne dynamique en vue des futurs apprentissages.

Le centre de vacances grâce à son cadre précis, à la diversité des personnes, des activités proposées, est un lieu privilégié qui doit permettre l'épanouissement personnel ainsi que la promotion de la socialisation des personnes et l'apprentissage à la citoyenneté. Les moyens donnés aux personnes ainsi que le projet mis en place doivent permettre à l'enfant d'affirmer sa personnalité tout en respectant l'autre, et doivent l'amener vers l'autonomie grâce à la possibilité de choix et à la prise d'initiatives par les enfants lors des activités et durant le déroulement de la journée. Je préconise le respect du rythme de vie pour l'ensemble des personnes. La mise en place de règles de vie collective acceptable par tous. Concertations et discussions seront prévues avec les enfants et l'équipe pédagogique pour la mise en place des règles de vie avec une partie négociable et une partie imposée par la législation en vigueur, et le projet pédagogique. La structure doit favoriser les relations entre les différents participants. Il est prévu des temps de concertation collectifs et individuels. Le centre de vacances doit offrir des lieux où l'enfant pourra évoluer librement en toute sécurité. Les activités proposées devront favoriser le développement physique, artistique et intellectuel de l'enfant.



C) Encadrement du séjour

Les enfants accueillis doivent arriver de divers horizons sans distinction, afin d'éviter le phénomène de ghetto et de favoriser la découverte de l'autre. L'âge varie de 4 à 12 ans. Ils sont répartis dans 5 groupes. Les petits (4 à 5), les grands (11, 12), 2 groupes constitués d'enfants de 8 à 10 ans et un groupe d'enfants de 6, 7 ans. L'encadrement sera mixte pour chaque groupe (fille, garçon, diplômé, stagiaire) pour des séjours de (7, ou 14 jours).

Les animateurs - L'équipe sera constituée de diplômés, de stagiaires (DDJS) qui seront capables d'assurer les activités du centre, ainsi que d'assurer l'encadrement de chaque groupe d'âge. Ils devront accepter et s'investir dans le projet mis en place.

La répartition dans les groupes se fera en fonction des critères suivants (mixité, répartition, diplômés, stagiaire, choix de l'âge, raisons personnelles).

Au sein de chaque groupe, les animateurs devront assurer :

* Le bon fonctionnement de la journée, en respectant les objectifs (rythme, activité mise en place lors de l'élaboration du projet pédagogique).

* La gestion de l'argent de poche, du linge, du courrier, de la toilette, des repas, de la sécurité des personnes et des biens...

Un planning général des activités permettra la répartition du matériel, des activités du centre, des locaux. Ce planning sera tenu à jour par les animateurs de chaque groupe avec l'aide des membres de l'équipe de direction

Les adjoints -. Tous devront avoir une formation ou une expérience dans

l'animation en plus de la spécificité du poste (voir organigramme).

Assistant sanitaire

Agis en collaboration avec les animateurs, adjoint et directeur

Il détient l'information par les fiches sanitaires qu'il saura transmettre aux animateurs si besoin.

Il doit référer au directeur de toutes ses actions (livre journal) il n'agit jamais seul en cas de problème important.

Il pourra animer des temps de formation sur des sujets en rapport avec la santé (hygiène, habitudes alimentaires, rythme de vie)

Il aura une fonction éducative et préventive avec l'équipe et les enfants.

Adjoint pédagogique

Assurer la mise en vie du projet pédagogique

Coordonner, évaluer le travail des animateurs, assurer la formation continue

Apporter au directeur toutes les informations positives ou négatives afin d'améliorer la vie du séjour

Apporter un soutien dans la menée des activités

Être capable d'agir à la place du directeur en cas d'absence de celui-ci

Être capable de conduire l'équipe

De mettre en place des réunions si nécessaire

D'avoir un rôle formateur

De conduire des projets

De maîtriser des techniques de communication (réunion, évaluation...)

Personnel technique- le personnel sera chargé de l'entretien des locaux, du service des repas, de l'entretien du linge. Il aura pris connaissance du projet pédagogique et participera également à sa mise en place (langage et attitude correcte, respect du travail des autres ...)

Nos séjours sont déclarés auprès des services de LA Direction Départementale de Jeunesse et Sport et respectent la réglementation en vigueur.

A) Préparation du séjour

Prise de contact avec le service vacances par téléphone au 04 67 40 73 01 ou par mail contact@adpep34.com

Constitution du dossier de l'enfant

Aides CAF, JPA, CE, CCAS plus de renseignements sur :

<http://www.pep34vacances.com/blog/2016/01/31/aides-vacances-de-mon-enfant/>

B) Schéma général du séjour et règles de vie

Le 1 ^{er} jour	La journée type pendant le séjour	Le dernier jour
Accueil visite installation	<p>8H- 10H : Petit déjeuner échelonné. Durant cette période, les enfants ont la possibilité de rester au lit, où de venir déjeuner. Cela demande une organisation très précise, avec une répartition des tâches, création de lieux d'accueil avant et après le petit déjeuner. Planning de service pour les animateurs.</p> <p>10H-12H : Les premiers jours, les activités se font au sein de chaque groupe afin de faciliter l'intégration des enfants. Ensuite il y a la mise en place des ateliers.</p> <p>Après discussion avec les enfants et l'ensemble de l'équipe une série de 10 à 12 ateliers (poney, jardin, poulailler, nature, tir à l'arc, danse, théâtre, musique, sport,) est proposée à l'ensemble des enfants. Leur choix est renouvelable tous les trois jours. Nous proposerons au minimum 4 séries durant le séjour.</p> <p>12H- 13H : DÉJEUNER : Les enfants s'installent librement à table, une place est réservée à un adulte à chaque table.</p> <p>Cela permet aux frères et sœurs de déjeuner ensemble, et laisse une plus grande autonomie, en apportant une certaine convivialité. L'adulte a un rôle éducatif durant le repas.</p> <p>13H-13H30 -DÉTENTE : Sur les aires de jeux, dans les salles d'activités (nature, lecture, ..) après une période de sensibilisation par le personnel du centre, les enfants évoluent et s'organisent librement dans le respect des règles mises en place et sous la surveillance des animateurs.</p> <p>13H45-15H: TEMPS CALME : Moment de repos avant les activités de l'après-midi. Ne sont prévus que des activités calmes jeux de société, courrier, repos, lecture...)</p>	Lever petit déjeuner départ

	<p>15H-17H30: ACTIVITES DE L'APRÈS - MIDI : Par groupe, inter-groupe, au choix. Activité autour du poney, Piscine, Grands jeux, parcours d'orientation, pâtisserie, promenade, fabrication de pain, tournoi de sport...</p> <p>17H30 -19H : DÉTENTE, DOUCHES</p> <p>19H -20H : DINER</p> <p>20H - 20H30 : DÉTENTE</p> <p>20H30 - 21H30 : VEILLÉES, COUCHER Astronomie, jeux, feu de camp, histoires, repos, promenade</p> <p>22 H Réunion</p>	
--	--	--

Chaque groupe sera installé de façon à favoriser son autonomie de vie (sanitaires, douches, salle d'activité, chambres, séparation filles garçons ...)

Les repas de midi et du soir seront pris à heures fixe (12 H / 13H), les enfants ont la possibilité de manger à la place et avec les personnes qu'ils désirent. Des piques - niques peuvent être prévus (midi ou soir).

L'entretien des locaux communs (salle à manger, chambres, infirmerie, cuisine, salle commune ...) est assuré par le personnel technique à des horaires fixes donc à respecter (locaux libres et rangés). L'entretien des salles d'activités des groupes sera assuré par les membres du groupe. Le linge de chaque groupe sera lavé 2 fois par semaine (voir planning).

Afin de maintenir le lien avec les parents ou responsables des enfants, ils devront écrire au minimum 1 fois par semaine.

La gestion du téléphone entre parents, enfants, animateurs, pourra avoir lieu après une période d'intégration à définir par l'équipe (voir lettre aux parents).

La visite des parents sur le centre est possible pour les séjours longs et se fera également après une période d'intégration (12 jours).

Un planning général des activités permettra la répartition du matériel, des activités du centre, des locaux. Ce planning sera tenu à jour par les animateurs de chaque groupe avec l'aide des membres de l'équipe de direction.

Une salle sera mise à la disposition du personnel. Dans cette salle se tiendront :

Les réunions de travail

La documentation

Un coin repos

La périodicité des réunions sera à définir par l'ensemble des personnes, chaque jour le personnel devra assurer des temps "animation collectif, et individuel. Il pourra également dégager des temps

repos et de formation (voir journée type).

La répartition de ces temps se fera de façon équitable. Le repos hebdomadaire se prendra de 21 h30 à 21 h30 le lendemain soit juste avant l'horaire de la réunion

RÈGLES DE VIE

Respect des règles de vie définies en commun

Respect des horaires : Respect du travail des autres

Respect des personnes (physique et moral) : Avoir un langage correct

Avoir un comportement clair et sain au niveau des relations ou des problèmes liés à la mixité

Mettre en avant l'intérêt collectif

Les interdits

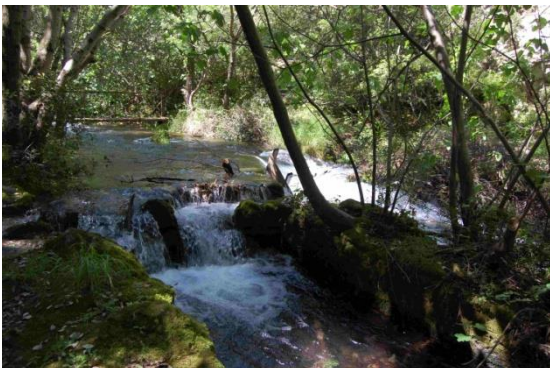
Il est formellement interdit au personnel et aux membres de l'équipe d'encadrement :

- d'exercer des sévices ou des privations sur les enfants
- d'être en état d'ivresse
- d'introduire des personnes étrangères au centre sans autorisation
- de fumer dans les locaux et en présence des enfants- de posséder des stupéfiants

Voir le Projet éducatif et les conditions générales d'accueil et de fonctionnement des centres de vacances de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Hérault.

A la fin du séjour, nous vous remettons un questionnaire qui vous permettra d'évaluer le séjour de votre enfant dans sa globalité.(transport, hébergement, restauration, activité, encadrement)

- C) Communication avec les familles
Blog, courrier, téléphone



VI. ORGANISATION DU SEJOUR EN CLASSE DE DECOUVERTE

A) Projets et activités (photos)

Voir projet stratégique

Exemple :

- Malibert : Sensibilisation à l'Ecocitoyenneté grâce à la connaissance de la nature et de l'environnement, animaux de la ferme, astronomie, randonnée, jardinage bio; prioritairement enfants de 4 à 13 ans

B) Les objectifs du séjour

Faire coexister le projet du centre et le projet de l'enseignant

C) Encadrement du séjour

Faire une description de l'encadrement d'un séjour

Chaque classe bénéficie de deux animateurs qui assureront avec l'enseignant, l'encadrement de la vie quotidienne et des activités prévues. Les animateurs ne sont pas prévus durant la période classe
Nos séjours sont agréés par l'Éducation Nationale et respectent la réglementation en vigueur.

D) Préparation du séjour

Prise de contact avec le service classes par téléphone au 04 67 40 73 01 ou par mail contact@adpep34.com

Aide à la constitution du dossier de l'IA

Aides JPA, MAS, chèques vacances et les bourses PEP

E) Schéma général du séjour et règles de vie

Le 1 ^{er} jour	La journée type pendant le séjour	Le dernier jour
10h30 à 12h00 : accueil, visite du centre	08h00 à 09h00 : lever / petit déjeuner / rangement des chambres	08h00 à 9h00 : lever / petit déjeuner / rangement
12h00 à 13h00 : repas	09h00 à 11h45 : classe*	
13h00 à 14h00 : mise au point du programme de la semaine avec l'équipe pédagogique.	12h00 à 13h00 : repas	
14h00 à 16h30 : activité	13h00 à 14h00 : détente sur les aires de jeux	
16h30 à 17h00 : goûter	14h00 à 16h30 : activité	
17h00 à 19h00 : installation et douche	16h30 à 17h00 : goûter	9h00 à 11h45 : classe*
19h00 à 20h00 : repas	17h00 à 19h00 : douche et activité complémentaire	12h00 à 13h00 : repas
20h00 à 21h00 : douche et veillée	19h00 à 20h00 : repas	13h00 à 13h30 : détente sur les aires de jeux
21h00 : coucher et surveillance des enfants	20h00 à 21h00 : veillée	13h30 à 15h30 : activité du centre
	21h00 : coucher et surveillance des enfants	15h30 / 16h00 : goûter
	CLASSE : période durant la laquelle les animateurs se libèrent. Le centre vous propose la projection de film vidéo sur l'astronomie ou la nature.	16h00 : départ du centre
	Découverte du parcours nature (faune et flore), étude du verger, balade ou travail en classe.	En cas de départ entre 14h00 et 15h00 l'activité sera assurée le
	ACTIVITÉS : elles se déroulent l'après-midi. Les animateurs adaptent l'activité au niveau de la classe.	
	ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES : elles se déroulent en fin d'après-midi durant la période prévue pour la douche. Fabrication de pain, confection d'herbier, tableau poulailler, baby et ping-pong, vidéo sur l'astronomie, courrier...	
	VEILLÉES : elles sont variées et dépendent de la saison (observation, jeu collectif, feu de camp, spectacle, conte, chant, planétarium...).	

		matin
--	--	-------

A la fin du séjour, nous vous remettrons un questionnaire qui vous permettra d'évaluer le séjour de votre classe dans sa globalité. (Transport, hébergement, restauration, activité, encadrement)

F) Communication avec les familles

Mise à disposition des moyens de communication (Blog, courrier, téléphone)

VII. ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE GROUPES

A) Préparation du séjour (formalités)

Prise de contact avec le service groupe par téléphone au 04 67 40 73 01 ou par mail contact@adpep34.com

B) Règles de vie

Voir le règlement intérieur du centre en annexe.

Le centre de Malibert, accueille des classes d'environnement avec leurs enseignants et élèves.

D'autres groupes peuvent être accueillis

espaces extérieurs

